

**CONFÉRENCE SUR L'ÉCONOMIE DES AÉROPORTS
ET DES SERVICES DE NAVIGATION AÉRIENNE**

Montréal, 19 – 28 juin 2000

**Point 2 de
l'ordre du jour: Questions organisationnelles**

**EXPANSION ET PRIVATISATION DES AÉROPORTS ET
CROISSANCE DU TRAFIC AÉRIEN AUX AÉROPORTS ÉGYPTIENS**

(Note présentée par l'Égypte)

SOMMAIRE

La présente note décrit brièvement les mesures que la République arabe d'Égypte a prises pour procéder à l'expansion et à la privatisation des aéroports égyptiens par la conclusion avec des investisseurs de marchés fondés sur la méthode «Construire, Exploiter et Transférer» (CET) ou par l'application par les exploitants d'aéroports d'une gestion fondée sur les forces du marché. La note rend compte aussi de la croissance du trafic aérien aux aéroports égyptiens et des mesures prises pour atténuer les problèmes de leur encombrement. La suite recommandée à la Conférence figure au paragraphe 5.

1. Introduction

1.1 Depuis quelques années, les aéroports égyptiens ont connu une forte évolution dans divers domaines, notamment l'évolution technique, le perfectionnement des ressources humaines et les méthodes de gestion.

1.2 L'administration égyptienne s'est aussi engagée dans la voie de la privatisation des aéroports au vu de ses excellents résultats dans d'autres pays.

1.3 Les taux de croissance du trafic aérien aux aéroports égyptiens sont depuis quelques années en forte augmentation. Il est prévu que cette tendance se poursuivra, si bien que le trafic de ces aéroports sera extrêmement dense. L'Administration égyptienne de l'aviation civile a pris de nombreuses

(6 pages)

I:\JobTransfer\French\ANSCONF\ansc.wp.86.fr.wpd

mesures pour faire face à la situation et organiser le trafic aérien en provenance et à destination de ces aéroports.

2. **Expansion des aéroports égyptiens**

2.1 L'administration égyptienne a récemment adopté un plan ambitieux de construction de nouveaux aéroports et d'expansion de ceux qui existent déjà. Ces projets ont été réalisés conformément aux plans établis, qui consistaient à procéder de la manière décrite ci-après:

2.1.1 **Établissement et mise en service de nouveaux aéroports**

- a) Des aéroports qui étaient fermés depuis très longtemps ont été rouverts; tel est le cas des aéroports d'Assiut, Port Said, Matrouh, Taba et Tor.
- b) De nouveaux aéroports ont été construits à East Awanat, Dakhla et Kharga.
- c) Il est prévu de construire plusieurs nouveaux aéroports dans toute l'Égypte pour faire face à la croissance du tourisme, à l'urbanisation et à l'expansion industrielle, et pour fournir des moyens de transport suffisants aux investisseurs et aux grands projets de construction. Des aéroports seront construits à Marsa Allem, Ras Sidr et Alamein.

2.1.2 **Expansion des aéroports actuels par les mesures ci-après:**

a) **Expansion du contrôle de la circulation aérienne**

Depuis plusieurs années, des progrès considérables ont été réalisés dans l'amélioration du contrôle de la circulation aérienne dans l'espace aérien égyptien ainsi que dans les tours de contrôle des aéroports nationaux, dans plusieurs domaines:

- Mise en œuvre de systèmes de contrôle radar sur les routes intérieures, ainsi que de tours de contrôle et de dispositifs d'approche à l'Aéroport international du Caire.
- Couverture de l'espace aérien égyptien par un réseau d'installations de radars primaires et secondaires.
- Fourniture et installation de radars d'approche et de région terminale à sept aéroports égyptiens: Luxor, Hurghada, Sharm El Sheikh, Taba, El Arish, Aswan et Burg El Arab.
- Il est envisagé de construire un centre de contrôle de la circulation aérienne dans la région de Luxor qui serait semblable à celui du Caire, ces deux centres pouvant être utilisés en combinaison ou en complément l'un de l'autre.
- Des études nationales sont en cours et sont coordonnées avec les organes compétents au niveau régional pour la mise en œuvre mondiale des systèmes CNS/ATM.
- Des systèmes de contrôle de la circulation aérienne sont mis en place à la tour de contrôle de l'Aéroport international du Caire, par application de technologies de

pointe, tels que l'IRMA et l'APDPS, dans les systèmes de traitement des données de trafic.

- Les systèmes de contrôle de la circulation aérienne du centre de contrôle du Caire (contrôle régional et contrôle d'approche) sont modernisés grâce à la fourniture et à l'installation d'écrans radar, de dispositifs de traitement de l'information et de systèmes EUROCAT 2000 des plus récents modèles.
- Un centre de formation modèle moderne a été construit pour la Région Afrique et Moyen-Orient et qualifications aux niveaux national et régional. Le centre pourrait aussi être utilisé comme établissement de formation et d'appui pour l'entraînement à l'utilisation des systèmes modernes.
- Des tours de contrôle d'aéroport ont été modernisées pour améliorer les conditions de travail des contrôleurs et mettre à leur disposition les meilleurs moyens techniques.
- Une attention particulière a été portée à l'élément humain en formulant des politiques d'instruction des contrôleurs de la circulation aérienne, en rédigeant des manuels d'instruction et en détachant des formateurs et des contrôleurs de la circulation aérienne dans des établissements de formation très modernes, conformément aux recommandations de l'OACI, pour qu'ils s'initient à l'utilisation des systèmes modernes de contrôle de la circulation aérienne.
- Les aides de navigation, les systèmes d'atterrissage aux instruments et les balisages lumineux des aéroports égyptiens et des routes aériennes ont été renforcés et modernisés.

b) Expansion et automatisation de l'information de vol

- Un projet d'expansion et d'automatisation de l'information de vol a été réalisé pour améliorer l'efficacité de l'exploitation et de l'échange d'information, de la diffusion des NOTAM, ainsi que de l'échange de plans de vol entre centres d'information aux niveaux national, régional et international, grâce à un système entièrement automatisé.
- Dans un premier temps, le projet a été réalisé à cinq aéroports égyptiens et une seconde phase couvre actuellement six autres aéroports, en plus de l'expansion et de l'automatisation de moyens d'établissement, de diffusion et d'amendement des publications aéronautiques, notamment les publications de navigation et les AIP.

c) Expansion des systèmes de communication

- Pour développer l'échange de messages et de renseignements entre centres et organes de communication aux niveaux national, régional et international, le centre de communication du Caire a été équipé des systèmes les plus récents, notamment du CIDIN.

- Les communications dans l'espace aérien égyptien sont actuellement effectuées par des systèmes satellitaires de diverses configurations ayant la même efficacité et la même fiabilité et utilisant les mêmes systèmes automatisés.
- d) **Augmentation de la capacité et amélioration de l'efficacité des aéroports égyptiens**
- Mise en œuvre de nombreux projets de renforcement des pistes primaires et secondaires, prolongement de ces pistes et amélioration de leur résistance à plusieurs aéroports égyptiens.
 - Amélioration et agrandissement des aires de trafic pour qu'elles puissent accueillir un plus grand nombre d'aéronefs de types différents.
 - À de nombreux aéroports égyptiens, par exemple à Aswan, Luxor, Hurghada, Sharm El Sheikh et autres, construction et expansion des aérogares et de leurs aires de congé des passagers, comptoirs d'enregistrement, postes de contrôle des passeports, convoyeurs de bagages, stationnements d'automobiles, bureaux administratifs et autres services d'escale.

2.1.3 **Expansion de la gestion des services d'aéroport et de la circulation aérienne fondée sur des principes économiques**

- Les systèmes gouvernementaux actuels de gestion des aéroports sont transformés par application de principes économiques en vertu desquels les aéroports sont traités comme des entités économiques autonomes ayant un budget indépendant.
- Le fonctionnement et l'administration des services de la circulation aérienne sont modifiés de la même manière par l'application de principes économiques mais en veillant à ce que la sécurité et l'efficacité des services égyptiens de navigation aérienne demeurent au plus haut niveau.
- Tout en appliquant ces principes économiques aux aéroports et aux services de la navigation aérienne, le contrôle et la supervision ont été planifiés de manière à assurer que l'exploitation sera sûre et que les normes de l'OACI seront respectées.
- L'Administration égyptienne de l'aviation civile poursuit ses efforts dans cette direction en se fondant sur l'expérience que d'autres pays ont acquise dans l'application de principes économiques, y compris la privatisation, et en bénéficiant de l'expérience de ses experts mais aussi d'experts internationaux dans ce domaine.

3. **Expansion du rôle du secteur privé dans le transport aérien et construction d'aéroports par application du système CET**

Conformément à la politique économique nationale de libéralisation et de promotion du rôle du secteur privé dans les projets d'investissement, l'Administration égyptienne de l'aviation civile a aussi adopté des politiques visant à élargir ce rôle à la construction et à l'exploitation des aéroports et à

l'intégration des compagnies aériennes. Beaucoup de ces politiques sont déjà appliquées, notamment dans les domaines suivants:

3.1 **Construction d'aéroports par des programmes d'investissement**

- En raison de la nécessité de ne pas se laisser distancer par l'évolution des techniques et aussi du coût élevé des activités de recherche et de mise au point, qui peuvent mettre à dure épreuve les budgets gouvernementaux et freiner la construction et l'expansion des aéroports, l'Égypte a ouvert la porte aux investisseurs nationaux et étrangers en adoptant le système «Construire, Exploiter et Transférer» (CET).
- Des contrats ont été passés avec des investisseurs pour la construction d'aéroports dans diverses régions de l'Égypte, notamment à Marsa Alam, Al Alamain, Al Wahat, Al Farafra, Ras Sidr et Sohag.
- La construction de nouveaux aéroports par application du système CET fait actuellement l'objet de préparatifs.
- Il est prévu que ces aéroports entreront en service durant les deux prochaines années.

3.2 **Renforcement du rôle du secteur privé dans le transport aérien**

- De nombreuses mesures, décisions, règlements et instructions ont été adoptés pour ouvrir la porte au secteur privé afin qu'il joue un rôle actif dans le transport aérien par la fourniture de services de passagers, de fret et de taxis aériens.
- Cela a conduit à l'apparition de nombreuses sociétés nationales qui fournissent des services de transport aérien et des services d'escale, qui s'est accompagnée d'une amélioration de la qualité de leurs services et d'une réduction des prix.

4. **Taux de croissance du transport aérien aux aéroports égyptiens**

4.1 Ces dernières années les taux de croissance du trafic aérien en nombres d'aéronefs et de passagers utilisant les aéroports internationaux d'Égypte ont connu une augmentation considérable, comme l'illustrent les tableaux des passagers et des aéroports (Pièce jointe 1).

4.2 En raison de cette augmentation continue, et du fait que certains projets d'expansion des aéroports égyptiens ne sont pas encore achevés, certains aéroports, en particulier ceux d'Hurghada et de Sharm El Sheikh, sont très encombrés car le trafic y est très dense.

4.3 L'Administration égyptienne de l'aviation civile a appliqué plusieurs politiques et pris plusieurs mesures pour faire face à cet encombrement des aéroports et de la circulation aérienne:

- Coordination avec les transporteurs aériens en vue d'organiser le trafic en provenance et à destination de ces aéroports, de façon à l'étaler sur diverses périodes de la journée et sur divers jours de la semaine, au lieu de les concentrer pendant les mêmes heures et les mêmes jours.

- Amélioration des activités de coordination entre les organes de contrôle de la circulation aérienne et perfectionnement des systèmes de communications.
- Réaménagement du réseau des routes aériennes en séparant les trajectoires d'approche (arrivée) des trajectoires de décollage (départ).
- Solutions immédiates aux cas d'encombrement des aires de congé des aérogares et des convoyeurs de bagages par un effort de réorganisation et d'expansion.
- Solutions stratégiques pour augmenter la capacité et l'efficacité des aéroports afin de pouvoir faire face à l'augmentation prévue du trafic aérien de passagers et d'aéronefs, en provenance et à destination de ces aéroports.

5. Suite à donner

5.1 La Conférence est invitée à demander aux États de tenir compte des politiques et des procédures que l'Administration égyptienne de l'aviation civile a adoptées pour procéder à l'expansion de ses aéroports, pour renforcer le rôle que le secteur privé joue dans l'aviation civile et pour s'attaquer aux problèmes de plus en plus graves de l'encombrement des aéroports égyptiens.

5.2 La Conférence est invitée à recommander:

- a) Un échange de connaissances spécialisées, de renseignements et de missions techniques entre États contractants dans des domaines liés aux principes économiques de la gestion et de la privatisation des aéroports et des services de la circulation aérienne.
- b) La fourniture par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Association du transport aérien international (IATA) d'une assistance technique aux États qui sont confrontés à des problèmes d'encombrement des aéroports pour les aider à s'attaquer à ces situations dans l'attente de l'achèvement de leurs projets d'expansion de la capacité des aéroports.
- c) Le respect des arrangements conclus entre transporteurs aériens au sujet de l'organisation du trafic et des horaires, en coopération avec les autorités compétentes de l'aviation civile, pour étaler les vols dans toute la mesure possible sur tous les jours de la semaine et toutes les heures de la journée.
- d) Un rôle plus actif de l'Organisation de l'aviation civile internationale dans la promotion de mesures de coordination internationales et régionales en vue de la mise en œuvre universelle des systèmes CNS/ATM, en particulier dans la Région Afrique et Moyen-Orient, pour atteindre l'objectif primordial que demeure l'amélioration de la sécurité et de l'efficacité du trafic aérien.